

OBJET

N° 26/2020

Désignation des  
représentants du  
syndicat Crussol-Pays  
de Vernoux au Centre  
National d'Action  
Sociale (CNAS)

Ainsi fait et délibéré les jour, mois  
et an susdits  
Pour extrait certifié conforme

Le Président  
Olivier AMRANE



Document transmis à la Sous-  
Préfecture de TOURNON

le.....  
publié et notifié

le.....  
ACTE RENDU EXECUTOIRE  
(Article L 2131-1 du CGCT)

Le Président  
Olivier AMRANE

REÇU À LA  
SOUS-PRÉFECTURE  
DE TOURNON-SUR-RHÔNE LE

21 SEP. 2020

L'an deux mille vingt, le dix septembre à dix-neuf heures, le Comité du Syndicat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à **Saint-Maurice en Chalencon**, sous la présidence de M. Olivier AMRANE.

Nombre de membres en exercice : 46

Nombre de membres présents : 39

Qui ont pris part au vote : 44

Date de convocation du Comité : 03 Septembre 2020

**Etaient présents :** MM. ALIBERT Christian, AMRANE Olivier, BASSET Fabrice, BERNARD Guislain, BONNEFOY Philippe, BOUVIER Gilbert, CHABOUD Stéphan, CHAMBONNET Daniel (Suppléant), CHAREYRON André, CIMAZ Michel, COMTE Jean-Paul, DARNAUD Mathieu, de TRUCHIS Michel, DEFAIVRE Claude, DELOCHE Michel, DIETRICH David, DROGUET Xavier, DIRAND Gilles, FABRIS Albano (Suppléant), FRECHET Marcel, GIBAUD Philippe, JULIEN Brice, JULIEN Marcel, KERENFORT Jean-Paul, LAFAGE Stéphane, LEBRE Gilles, MOUNIER Maxence, REYNAUD Régis, RICOU-CHARLES Yvan,

Mes ALLEMAND Bertille, BESSET Véronique, BSERENI Stella, CHAMBON Ghislaine, MACHISSOT Ginette, PEYROUSE-VETTER Roselyne, PRALY Thérèse, ROSSI Bénédicte, SIMON Anne, TRACOL Germain.

**Suppléants non votants :** M. LA RUSSA Gilbert  
Mes GARNIER Marielle, MAYER Maryane,

**Etaient excusés :** MM. BOUCHARDON Benoit, BRUN Gilles, CHARRETTE Joël, COULMONT Hervé (pouvoir M. DEFAIVRE Claude), MOUNIER Fabrice (Pouvoir M. KERENFORT Jean-Paul), ROMAIN Christian (Pouvoir M. RICOU-CHARLES Yvan)

Mmes CAUBET Caroline, DEMAS Barbara (pouvoir M. DEFAIVRE Claude), MATHIEU Clémence (Pouvoir M. de TRUCHIS Michel)

**Secrétaire de séance :** Mme CHAMBON Ghislaine

**LE RAPPORTEUR : Monsieur le Président.**

Il est rappelé que le Syndicat adhère depuis le 01 Janvier 2018 au Centre National d'Action Social, afin de satisfaire aux obligations règlementaires en termes d'action sociale en faveur du personnel.

Il convient de désigner un délégué titulaire (et un suppléant) pour représenter le syndicat auprès de cet organisme

**DELIBERATION :**

Le Comité Syndical, ouï son rapporteur, après en avoir délibéré, **à l'unanimité :**

**Article 1 :** décide, à l'unanimité, de procéder à l'élection d'un délégué du syndicat auprès du Centre National d'Action Sociale

**Article 2 :** les résultats de l'élection sont les suivants.

Délégué Titulaire : M. CIMAZ Michel

Délégué Suppléant : Mme BSERENI Stella